
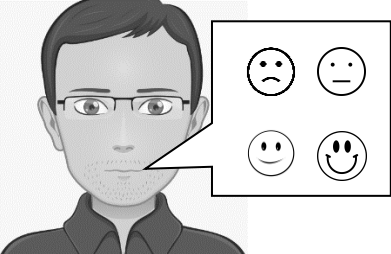



<b>Evaluation sur le chapitre : Les aires urbaines françaises</b>	Nom : .....	
	Prénom : .....	
	Classe : .....	

Éléments signifiants du socle commun de compétences	Compétences disciplinaires explicitées	Partie correspondante dans l'évaluation	Niveau d'acquisition que vous pensez obtenir				Niveau d'acquisition obtenu
Coopérer [et réaliser des projets]	Je travaille en groupe, je partage	Activité dans son intégralité	I	F	S	TB	
Exercer son esprit critique, faire preuve de réflexion et de discernement	Extraire des informations d'un document et en comprendre le sens	Activité dans son intégralité	I	F	S	TB	
S'exprimer à l'écrit	Produire une réponse longue	Activité dans son intégralité	I	F	S	TB	

<b>Ce que je pense de mon évaluation</b>	<b>Ce que le professeur pense de mon évaluation</b>
Principal point fort de mon évaluation .....	Principal point fort de mon évaluation .....
Principale difficulté rencontrée lors de l'évaluation .....	Principale difficulté rencontrée lors de l'évaluation .....
Smiley d'orthographe et d'expression à entourer 	Smiley d'orthographe et d'expression obtenu 

<b>Avis du professeur</b>	<b>Appréciation du professeur</b>	<b>Balise(s) de correction</b>
		# # # 



Le maire d'Orléans tient une grande réunion à la mairie. Il est question de l'étalement de l'aire urbaine d'Orléans. En effet, le rayonnement de la capitale du Loiret s'étend désormais à une zone très importante composée de la ville centre, des banlieues et de nombreuses communes voisines. Face aux enjeux générés par l'agrandissement croissante de cette aire urbaine, le maire annonce qu'il faut envoyer un courrier à chacun des habitants de cette zone.

Ce courrier doit prendre la forme d'un développement construit afin de faire comprendre aux habitants, avec des exemples et des arguments précis, les caractéristiques et les enjeux de l'étalement urbain à Orléans.

**Voici donc le sujet généré par cette activité :**

***Dans un développement construit d'une vingtaine de lignes, vous expliquerez les caractéristiques et les enjeux de l'étalement urbain à Orléans.***

Pour réussir au mieux ce développement construit, vous avez ci-dessous le plan à réaliser ainsi que quelques informations complémentaires. Attention, il est bien entendu qu'il ne faut jamais marquer dans le développement construit les mots « Introduction », « Partie 1 » ou encore « conclusion » mais bien utiliser des mots de liaison comme « Tout d'abord », « Ensuite » ou bien encore « Pour finir ».

- Dans l'introduction, il faut **définir les termes du sujet**, présenter la **localisation géographique** du lieu étudié. Il faut formuler une **problématique** (elle est très souvent une reformulation du sujet). Il ne reste plus qu'à **annoncer le plan** sous forme de phrases.
- Pour le développement il faut utiliser des arguments qui sont eux-mêmes illustrés d'exemples précis. Il faut sauter une ligne entre l'introduction et le développement. Chaque partie doit être précédée d'un alinéa. Il faut également sauter une ligne entre le développement et la conclusion. Voici les 3 parties à aborder :

### I/ Une ville centre qui reste attractive et dynamique

*Dans cette partie vous devez montrer que les atouts qui font de la ville centre d'Orléans une ville dynamique qui attire des habitants, des salariés, des touristes, etc.*

### II/ Des périphéries et une couronne périurbaine qui s'adaptent à l'étalement urbain

*Dans cette partie vous devez montrer que les raisons qui expliquent que les banlieues (périphéries) et les communes périurbaines continuent à être dynamiques et attirent de nombreux habitants. Vous n'oublierez pas de montrer comment cette adaptation a entraîné une modification de leurs paysages.*

### III/ Des déplacements toujours plus nombreux au sein de l'aire urbaine

*Dans cette partie vous devez montrer l'importance du fait de se déplacer dans l'aire urbaine orléanaise et évoquer les différents moyens de transports proposés en n'oubliant pas d'évoquer les conséquences environnementales et les modifications sur les paysages.*

- Dans la conclusion, il faut montrer que l'on a **répondu à la problématique** en quelques phrases simples et si possible ouvrir sur un fait d'actualité lié au sujet

### Quelques informations complémentaires :

Orléans est située en région Centre-Val de Loire dans le département du Loiret

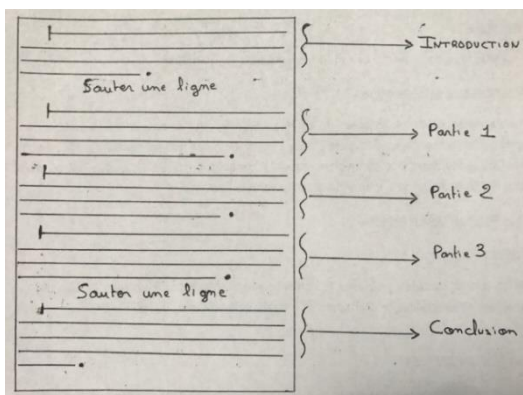
Population d'Orléans : 115.000 habitants. Population de l'aire urbaine d'Orléans : 430.000 habitants

Ville centre : Orléans. Exemple de banlieues : Saran ou Chécy. Exemple de commune périurbaine : Tigy, Jargeau

### Définitions :

- Aire urbaine : Ensemble formé par un pôle urbain et sa couronne périurbaine.
- Couronne périurbaine : Communes rurales ou urbaines dont 40% de la population au moins travaille dans une autre commune de l'aire urbaine.
- Etalement urbain : Processus d'agrandissement de la ville sur les espaces ruraux à proximité.
- Migration pendulaire : Déplacement quotidien entre le domicile et le lieu de travail
- Périurbanisation : Mouvement d'étalement urbain au-delà des limites des agglomérations dans les communes rurales situées à proximité.
- Pôle urbain : Ville centre + Banlieue

### Exemple type de copie



## Corpus documentaire fourni par le maire d'Orléans pour réaliser votre développement construit

Pour vous aider, le maire a trié les documents qui correspondent aux trois grandes parties. Cependant, attention, il est possible qu'un document puisse servir pour plusieurs parties

### *I/ Une ville centre qui reste attractive et dynamique*

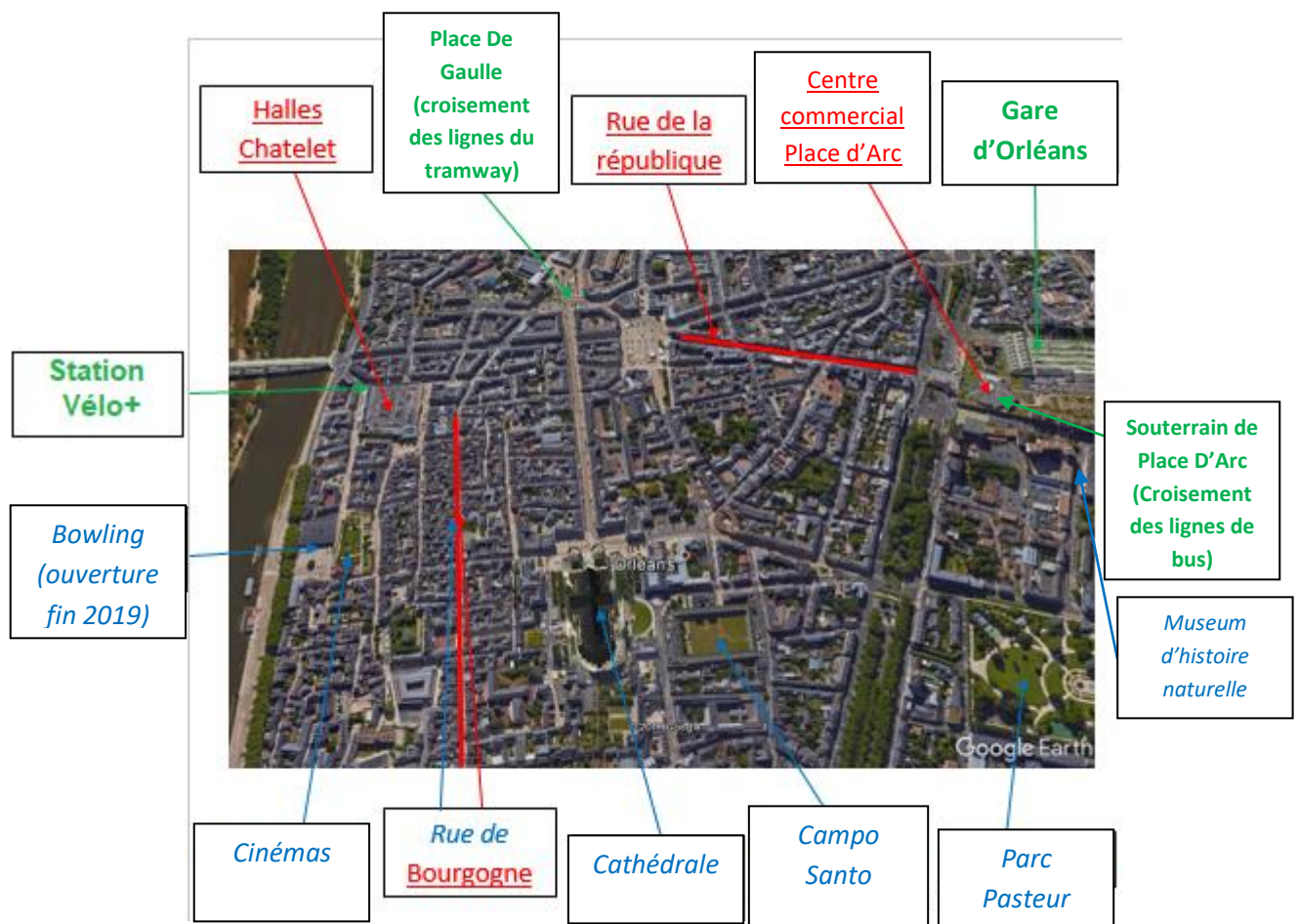
#### Document 1

##### Les emplois dans l'aire urbaine d'Orléans

La santé économique d'un territoire repose sur l'existence d'un tissu d'entreprises diversifié offrant des emplois en adéquation avec le volume et les compétences de la population active. [...] Concernant les emplois, l'aire urbaine d'Orléans en compte près de 174 000 en 2007, soit 63 % du total départemental. [...] Au sein de l'aire urbaine, les emplois sont localisés à 85% dans l'agglomération orléanaise (147 300 emplois). [...] Dans l'agglomération, la ville d'Orléans prédomine largement avec 71 000 emplois (48 % du total), suivie par cinq communes en comptant entre 11 500 et 8200 soit, par ordre décroissant : Fleury-les-Aubrais, Saint-Jean-de-Braye, Saran, Saint-Jean-de-la-Ruelle et Olivet.

Source : Portrait de l'aire urbaine d'Orléans, juillet 2011

#### Document 2 : Vue aérienne du centre ville d'Orléans



Légende :

**Lieu :** Lieux liés aux déplacements

**Lieu :** Lieux commerciaux

**Lieu :** Lieux de loisirs et/ou de culture



### Document 3 : Le projet CO'Met

Le CO'Met réunira trois équipements :

- **Une grande salle de 10.150 places** – en configuration boîte – proposant 4.600 places en couronne basse et 4.700 places dans l'anneau supérieur. Elle sera dotée de 53 loges, et de 1.000 mètres carrés de salons de réception.
- Elle pourra communiquer avec **un palais des congrès équipé d'une salle de 1.000 places.**
- **Un nouveau parc des expositions** sortira, également de terre. Il fera **16.000 m<sup>2</sup>**, susceptibles d'accueillir **quatre halls** de 2.100 à 6.500 m<sup>2</sup>.



La livraison de CO'Met est fixée au **deuxième semestre 2021.**

[...] "Notre ambition est d'inciter les personnes à se rendre à CO'Met en tramway."

**Une station de tramway y sera construite cet été.** Un peu plus loin, "à côté de Courtepaille, un emplacement sera prévu pour le stockage de rames". Aussi, les jours de concerts ou de matches, **la fréquence du tramway passera à quatre ou cinq minutes** avant et après l'événement. En ce qui concerne les cyclistes, **une centaine d'arceaux** sera installée autour de CO'Met.

Article du 4 juin 2019 : [https://www.larep.fr/orleans-45000/actualites/cinq-reponses-aux-questions-que-vous-vous-posez-sur-le-projet-co-met-a-orleans\\_13576439/](https://www.larep.fr/orleans-45000/actualites/cinq-reponses-aux-questions-que-vous-vous-posez-sur-le-projet-co-met-a-orleans_13576439/)

### Document 4 : La vie nocturne à Orléans

Une trentaine d'établissements ont signé ce vendredi, avec la ville, la charte de bonne conduite qui les autorise à rester ouverts jusqu'à 2 heures du matin à partir du 26 avril. Mise en place en 2002 par la ville d'Orléans, elle est une sorte de contrat passé avec les bars et cafés du centre-ville. Les patrons des établissements **s'engagent à limiter les nuisances sonores** et à lutter contre les ivresses publiques. En échange, ils sont **autorisés par le préfet à ouvrir leur établissement, sur une période donnée, jusqu'à 2 heures du matin** contre 1 heure habituellement. [...] En 2018, 45 établissements ont signé la Charte. Au cours de l'année 2018, aucun des bénéficiaires n'a fait l'objet de sanction par la police municipale. Des sanctions qui peuvent amener la ville à refuser l'autorisation l'année suivante.

Article du 29 mars 2019 : [https://www.larep.fr/orleans-45000/loisirs/decouvrez-la-liste-des-bars-orleanais-autorises-a-fermer-une-heure-plus-tard-cet-ete\\_13528262/](https://www.larep.fr/orleans-45000/loisirs/decouvrez-la-liste-des-bars-orleanais-autorises-a-fermer-une-heure-plus-tard-cet-ete_13528262/)



Si Orléans est célèbre pour ses bars de la rue de Bourgogne, son activité nocturne ne s'arrête pas là. En effet les fêtards peuvent prolonger la soirée dans différentes boîtes de nuit comme *Le Georges* situé sous les halles Chatelet.

### Document 5 : Le festival de Loire

Lien de la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=pMATml7vEil>

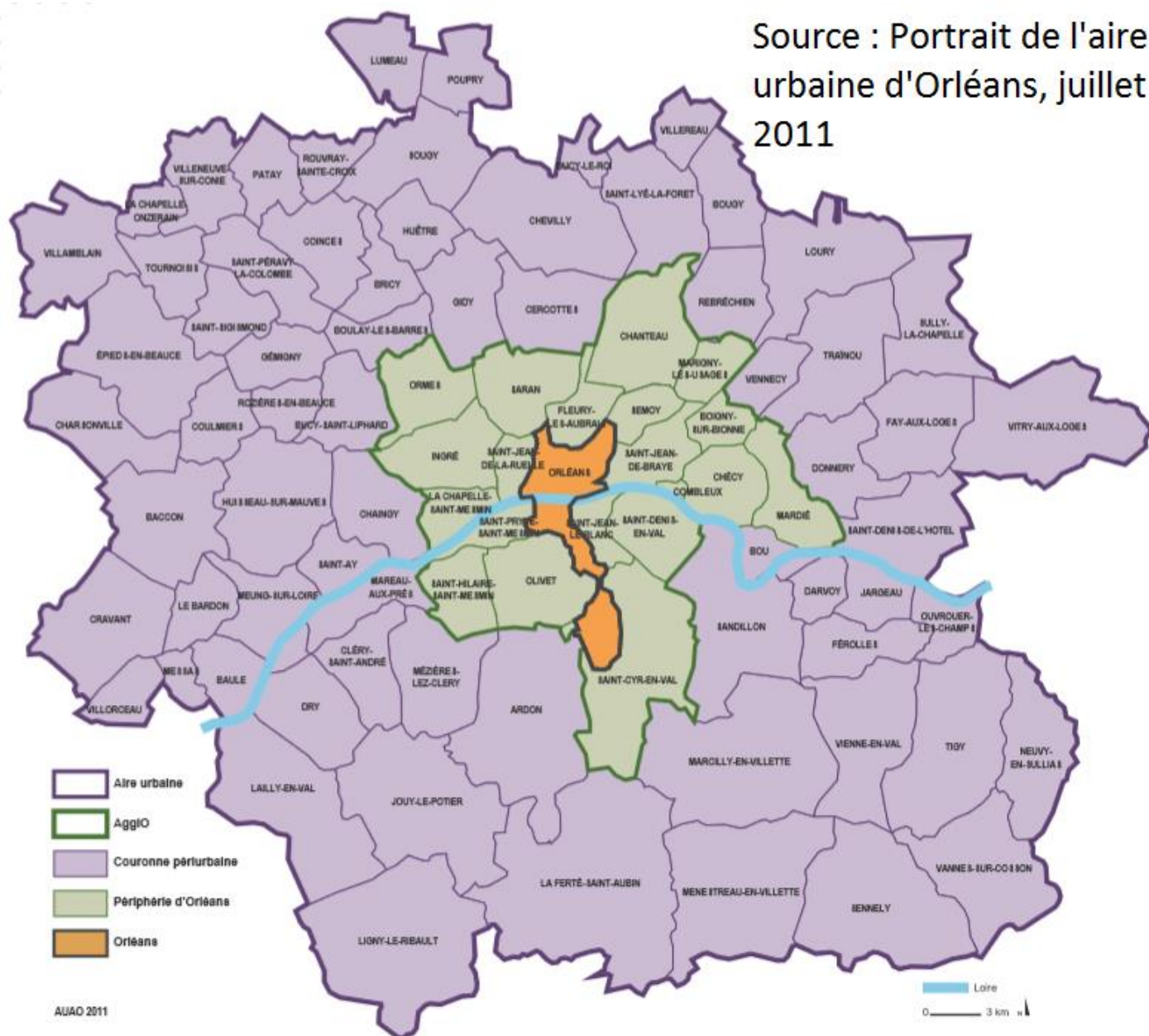
Vidéo extraite du journal régional centre val de Loire du 24 septembre 2017

Affiche du festival De Loire 2019



## II/ Des périphéries et une couronne périurbaine qui s'adaptent à l'étalement urbain

### Document 6 : L'aire urbaine d'Orléans



### Document 7 : Le prix de l'immobilier à Orléans

Selon le site Seloger.com, le prix de l'immobilier a augmenté de 8,6 % durant les douze mois derniers dans la métropole Loirétaine et serait actuellement de 2262 euros, contre environ 2068 euros il y a douze mois.

[...] Pour devenir propriétaire dans la cité johannique, *SeLoger* affirme qu'un investisseur devra déboursier en moyenne 136.000 euros. [...]

Le site immobilier a également recensé les communes les moins chères au m<sup>2</sup> situées à proximité d'Orléans. Les cinq premières villes de ce classement sont : Saint-Jean-de-la-Ruelle (1540 €), Saint-Pryvé-Saint-Mesmin (1638 €), Saint-Jean-le-Blanc (1751 €), Saint-Denis-en-Val (1751 €) et Olivet (1999 €).

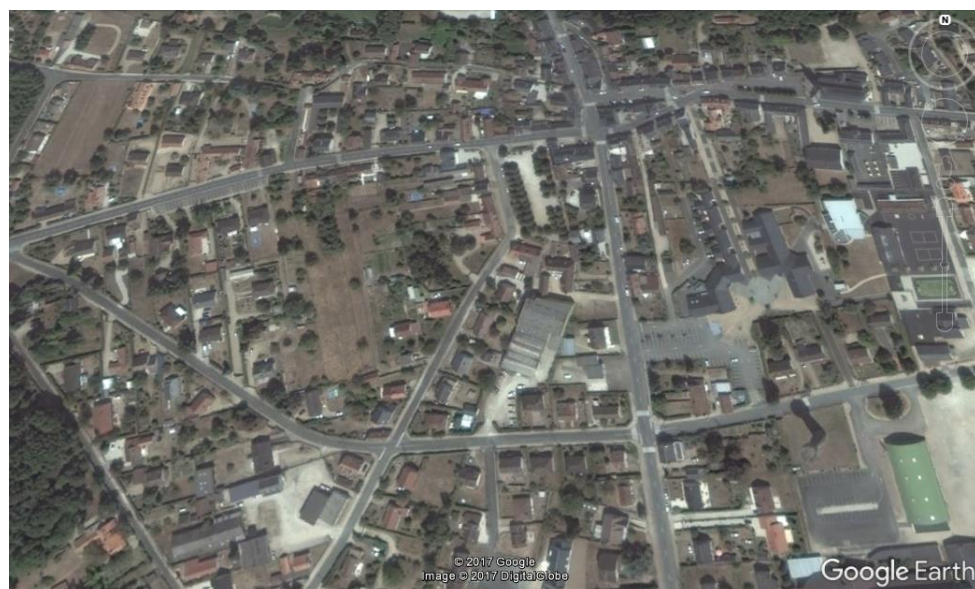
Les raisons ? La proximité d'Orléans avec Paris, son patrimoine historique ou encore son cadre de vie agréable du, notamment, à proximité avec la Loire.

**Article d'octobre 2018** : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/loiret/orleans/orleans-prix-du-m2-forte-hausse-professionnels-immobilier-1555926.html>



## Document 8 : La progression de l'urbanisation à Orléans, Fleury Les Aubrais et Tigy

Vidéos extraites du site : <http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/l-etatement-urbain-de-1900-a-2008-en-video-r607.html>





## Document 9 : Interview d'un habitant de Jargeau

« Bonjour. Pourquoi, avoir décidé, il y a plus d'un an désormais, de quitter Orléans pour acheter un logement à Jargeau ?

- Avec mon amie, nous avons eu un enfant et nous souhaitons une maison plus grande avec un jardin.
- Vous ne parveniez pas à trouver cela dans Orléans même ?
- Si, mais les prix de l'immobilier sont bien moins élevés ici à Jargeau.
- Était-ce une décision simple à prendre ?
- Non, car un achat de cette importance fait toujours réfléchir. De plus nous étions très attachés au fait de pouvoir aller au centre-ville à pied. Aujourd'hui, nous mettons plus de 20 minutes en voiture pour y parvenir et notre mode de vie a donc changé.
- C'est-à-dire ?
- Nous utilisons davantage la voiture et nous privilégions les achats dans les centres commerciaux situés en périphérie comme à Chécy par exemple.
- Vous n'allez plus dans le centre-ville d'Orléans ?
- Si, mais surtout pour des événements exceptionnels comme les fêtes de Jeanne D'Arc par exemple. »

Vincent, employé de banque, 32 ans, habitant de Jargeau, interview réalisé le 9 juin 2019

## Document 10 : Le retail park de Saran et le cinéma Imax

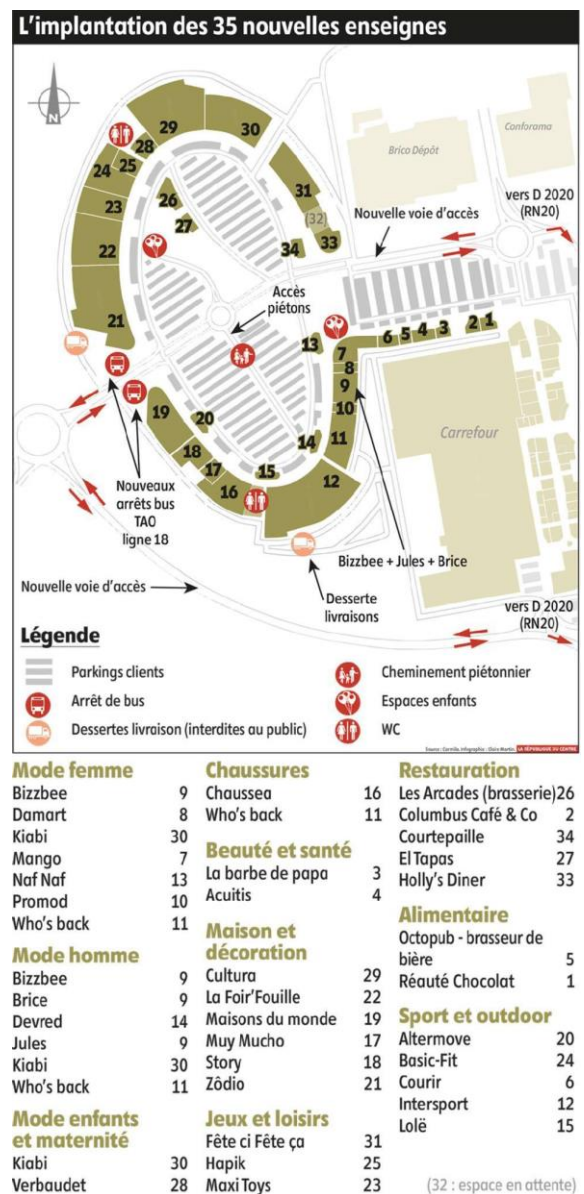
Après 18 mois de travaux, l'extension de Cap Saran, baptisée le Parc, est inaugurée ce mardi 24 avril, à partir de 18 heures. 34 nouvelles boutiques y sont implantées dans deux "U" qui se font face. [...] **Cap Saran passe ainsi de 50 à 84 boutiques, dont 7 restaurants.** Cette extension est accompagnée d'un accroissement du nombre de **places de parking (+1.000)**, de la création d'un **nouvel arrêt de bus** de la ligne 18 et de **nouvelles routes d'accès**. Pour créer "un espace de vie agréable", **des centaines d'arbres et des milliers de végétaux ont été plantés**. Des **aires de jeux** accueilleront les enfants entre deux sessions shopping.

Article du 24 avril 2018 : <https://www.larep.fr/saran-45770/loisirs/decouvrez-cap-saran-version-xxl-inaugure-ce-mardi-12823559/>

La salle Imax de Saran s'étale sur 884m<sup>2</sup> et l'écran mesure 22m sur 12m soit l'équivalent de deux courts de tennis. Le directeur du cinéma estime que l'apparition de cette salle Imax à Saran (la seule de la région) attire des clients de tout le département et même de Blois et de Tours



<https://www.larep.fr/saran-45770/loisirs/lecran-imax-pret-au-mois-de-decembre-au-pathe-saran-12443151/>



### III/ Des déplacements toujours plus nombreux au sein de l'aire urbaine

#### Document 11 : Les déplacements domicile/travail des Orléanais

Tab 5 – Modes de déplacements principaux pour les trajets domicile-travail par secteurs dans l'aire urbaine d'Orléans en 2007

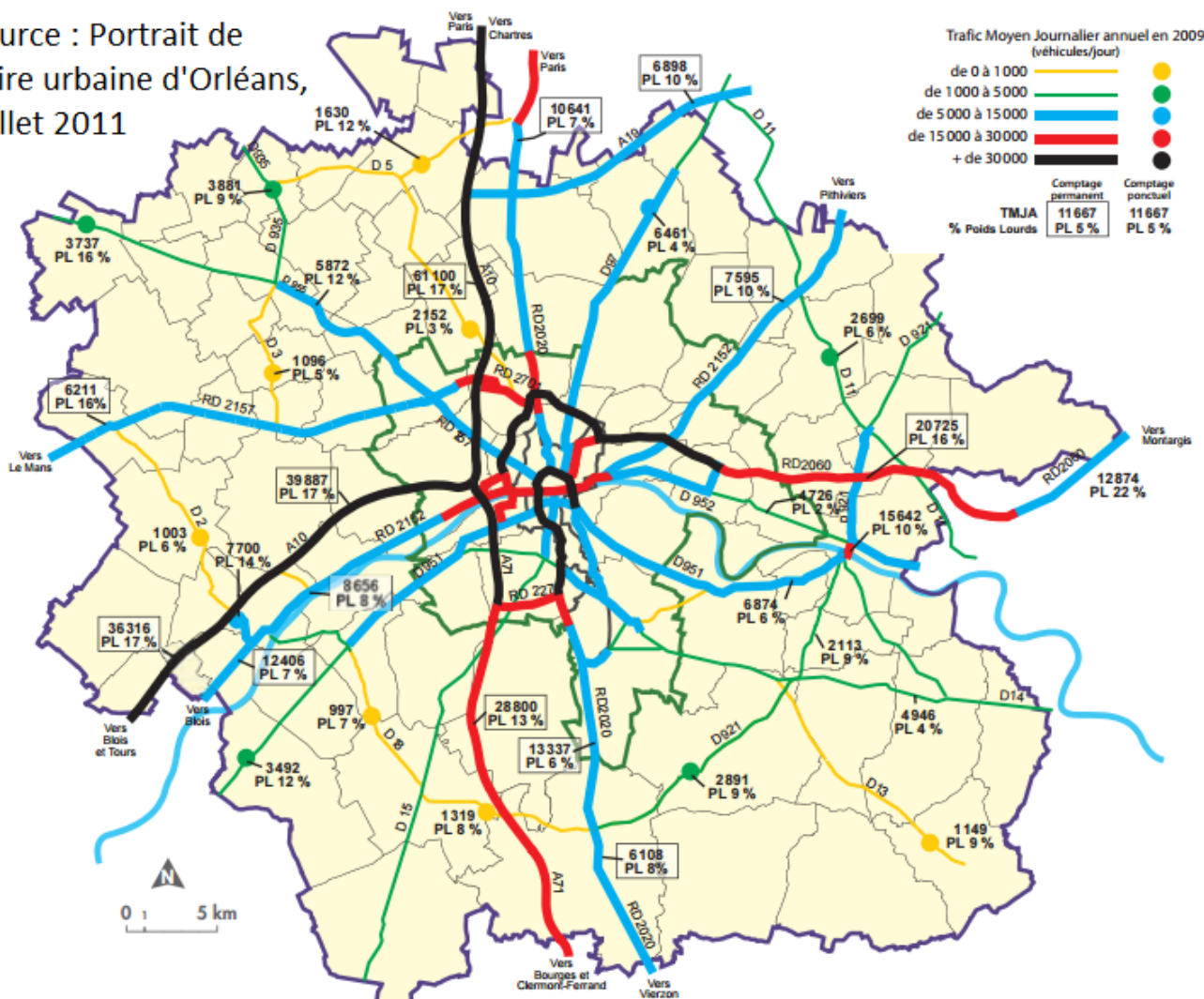
Territoire	Actifs occupés	Voiture	Transport en commun	Deux roues	Marche à pied	pas de transport
Orléans	49 621	60 %	18 %	5,1 %	15 %	3 %
Périphérie	71 902	79 %	10 %	4,6 %	4 %	3 %
Couronne	46 112	85 %	3 %	3,3 %	4 %	5 %
<b>Aire urbaine d'Orléans</b>	<b>167 634</b>	<b>75 %</b>	<b>10 %</b>	<b>4,4 %</b>	<b>7 %</b>	<b>3 %</b>

Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi

AJAO - Source INSEE RP 2007 - FD MOBPRO

#### Document 12 : Le trafic moyen journalier à Orléans

Source : Portrait de l'aire urbaine d'Orléans, juillet 2011



#### Document 13 : La mobilité durable à Orléans

Vidéo du 30 juin 2017 publié par Orléans Métropole : <https://www.youtube.com/watch?v=wL5rB0WRHxU>





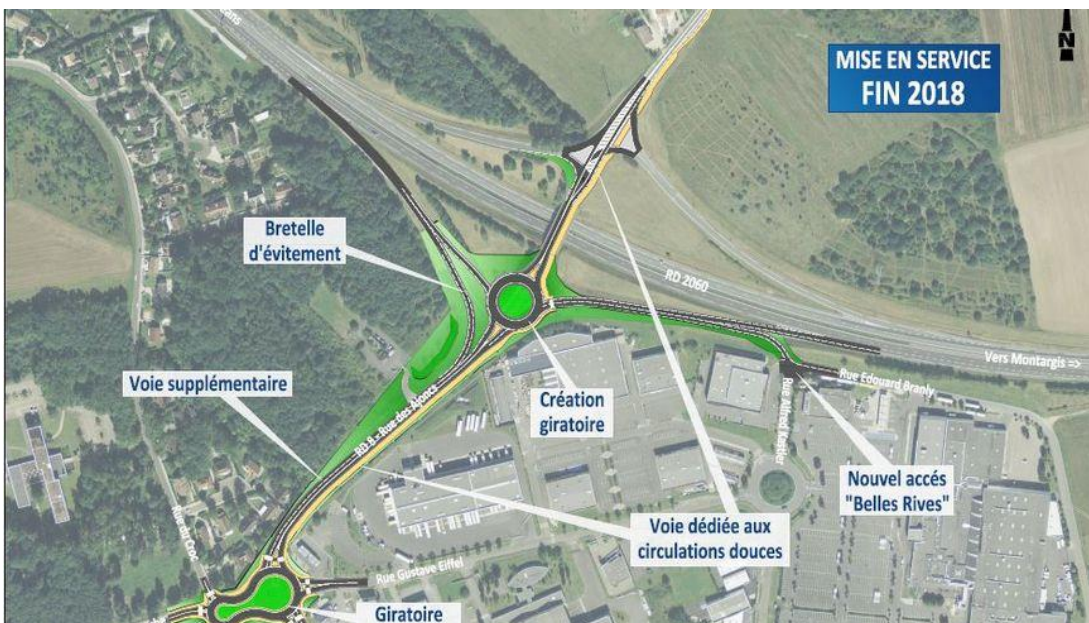
## Document 14 : Les travaux de l'échangeur de Chécy

Situation de départ :



La sortie « Chécy » de la Tangentielle dans le sens Orléans/Montargis était de plus en plus dangereuse en raison des embouteillages qui s'étalaient sur plusieurs centaines de mètres le long de la borne d'arrêt d'urgence. En effet, les automobilistes qui rentraient de leur journée de travail se retrouvaient très souvent bloqués au stop situé quelques mètres après cette sortie. La ville, le Loiret et la métropole ont décidé d'entreprendre des travaux et de réaliser un rond-point en forme de cacahuète dans le modèle de celui inauguré à Amilly près de Montargis.

Les travaux :



L'inauguration :

Après neuf mois de travaux, l'échangeur de Chécy a été inauguré, vendredi après-midi, par les élus caciens et du conseil départemental.

Mis en service en novembre, ce projet avait pour objectif d'améliorer la sécurité des usagers au niveau de l'échangeur de la RD 2060, tout en garantissant une fluidité du trafic routier. Une opération qui a aussi permis une meilleure desserte du centre de Chécy, en requalifiant l'entrée de ville et en sécurisant la circulation des piétons et des cyclistes.

Le coût de l'opération, financée par l'État, Orléans Métropole, Chécy et le conseil départemental s'élève à 3 millions d'euros.

Article du 27 janvier 2019 : [https://www.larep.fr/checy-45430/actualites/lechangeur-et-le-rond-point-cacahuete-inaugures\\_13120224/](https://www.larep.fr/checy-45430/actualites/lechangeur-et-le-rond-point-cacahuete-inaugures_13120224/)